

Faites augmenter vos rendements boursiers

FNB BMO d'actions américaines à rendement majoré couvert en dollars canadiens (symbole : ZUEA)

FNB BMO de banques canadiennes à rendement majoré (symbole : ZEBA)

Nouveaux FNB :

ZUEA
ZEBA



Exposition majorée à l'indice S&P 500 (couvert en dollars canadiens) ou aux banques canadiennes

Déterminez votre niveau de croissance

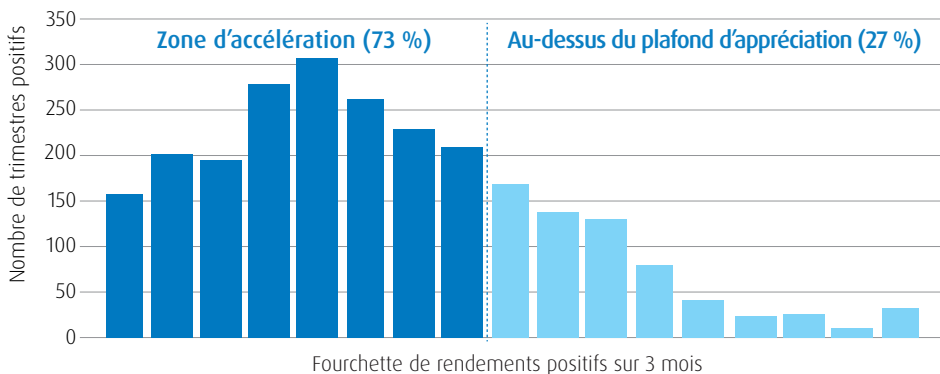
Les FNB à rendement majoré de BMO vous permettent d'augmenter votre exposition aux actions et de tirer davantage parti d'un contexte de croissance lente, **en offrant environ deux fois plus de rendements** (plus les dividendes) pour un actif de référence sous-jacent¹.

Vous pouvez effectivement doubler votre potentiel de hausse et atteindre un niveau prédéfini, tout en tirant parti d'une combinaison d'actions et d'options. **L'incitatif** : Les FNB à rendement majoré n'amplifient pas votre risque de baisse.

Efficacité de l'accélération

De 2009 à 2023, l'indice S&P 500 a connu 2 509 trimestres mobiles positifs, dont la majorité (73 %) se situait entre 0 % et 8 %. Le ZUEA et le ZEBA sont conçus pour procurer une plus-value d'environ deux fois le cours dans la zone d'accélération du FNB¹, à condition que les actifs soient détenus jusqu'à la fin de la période de résultat.

Indice S&P 500 – Fréquence de rendement positif sur 3 mois



Source : Bloomberg, au 20 décembre 2023.

Le rendement passé n'est pas indicatif des rendements futurs.

Aperçu

Actif de référence :	FINB BMO S&P 500 couvert en dollars canadiens (symbole : ZUE) FINB BMO équilibré banques (symbole : ZEB)
Période du résultat :	3 mois
Dividendes :	Participe aux dividendes des actions sous-jacentes
Participation aux hausses :	Rendement des cours doublé, jusqu'à concurrence d'un plafond ¹
Participation aux baisses :	1:1
Liquidité	Négociation comme pour n'importe quel titre négocié en bourse
Cote de risque* :	Moyenne

* On entend par « risque » l'incertitude d'obtenir un rendement et la possibilité d'essuyer une perte en capital sur son placement.

Principaux avantages

- ✓ **Investit dans des actions américaines ou des banques canadiennes :** vous obtenez un rendement amplifié du cours d'un actif de référence sous-jacent jusqu'à un certain plafond, plus les dividendes
- ✓ **Réinitialisations automatiques** à la fin de la période de résultat avec de nouveaux paramètres
- ✓ **Liquidité intrajournalière** au moyen de la négociation sur les marchés boursiers pendant leurs heures d'ouverture
- ✓ **Conçu pour les comptes imposables :** Les FNB à rendement majoré cherchent à réaliser des gains en capital et à générer un revenu, et peuvent aussi verser des distributions de remboursement de capital (RDC)
- ✓ **Aucune expertise en options requise :** FNB traditionnel qui se négocie en bourse
- ✓ **Aucune commission initiale :** contrairement à d'autres structures, les FNB sont idéaux pour les comptes à honoraires et les comptes gérés sous mandat discrétionnaire
- ✓ **Aucun recours à l'effet de levier :** résultats générés par une combinaison d'actions et de contrats d'options

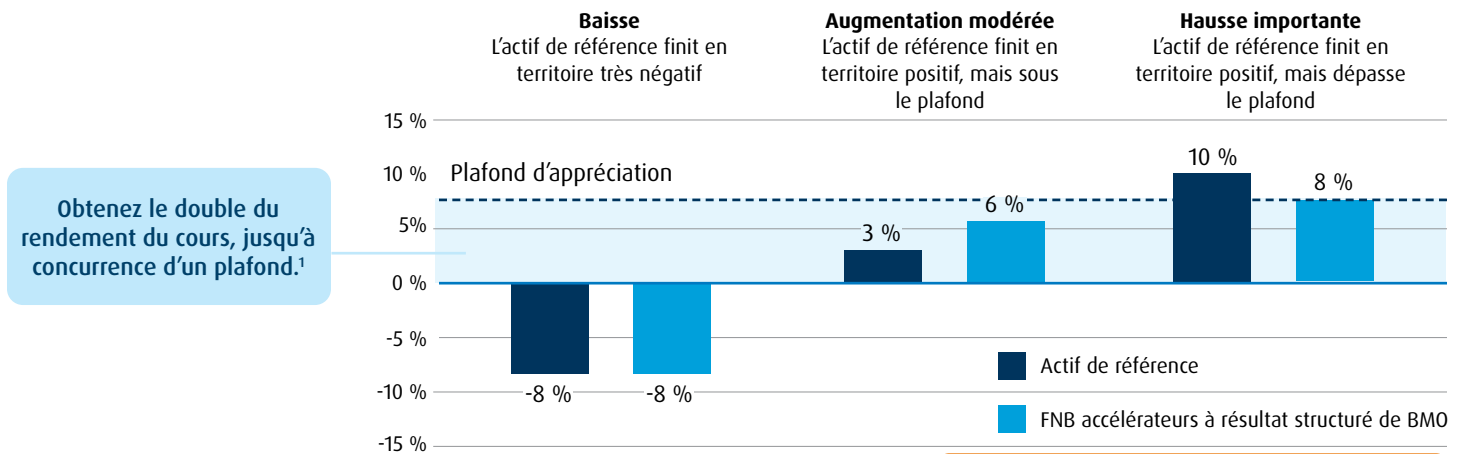
Renseignements sur le produit

Actif de référence	Symbole	Actif de référence	RFG estimatif**	Frais de gestion	Plafond d'appréciation	Période du résultat	Réinitialisation du plafond
FNB BMO de banques canadiennes à rendement majoré	ZEBA	ZEB	0,73 %	0,65 %	5,5 %	3 mois	Janvier, avril, juillet et octobre
FNB BMO d'actions américaines à rendement majoré couvert en dollars canadiens	ZUEA	ZUE	0,73 %	0,65 %	5,6 %	3 mois	Janvier, avril, juillet et octobre

** Puisque les FNB ont moins d'un an d'existence, le ratio des frais de gestion (RFG) réel ne sera pas connu avant la publication des états financiers du Fonds pour l'exercice en cours. Le RFG estimatif n'est qu'une estimation des coûts anticipés du Fonds d'ici la fin de l'exercice complet et n'est pas garanti.

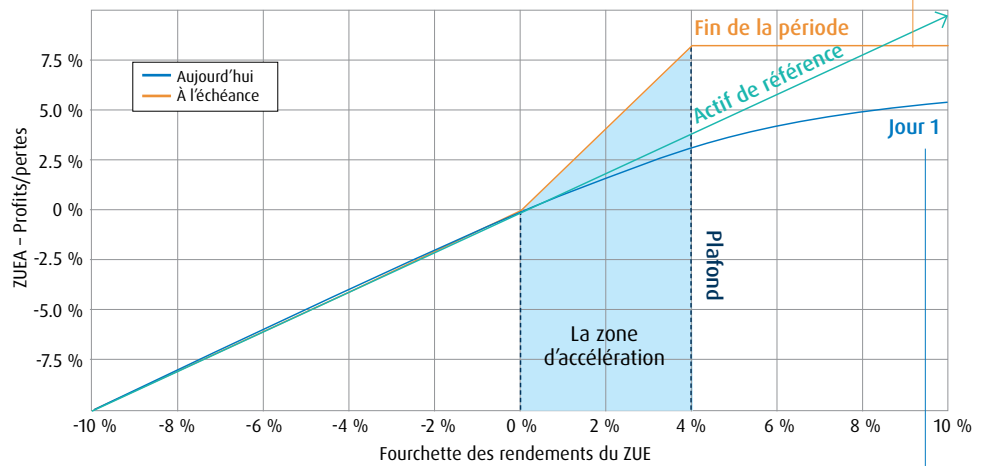
Fonctionnement des FNB à rendement majoré

Les FNB à rendement majoré utilisent des contrats d'options conçus pour procurer environ deux fois plus de rendement et possèdent un plafond de participation au marché pour une période donnée. La zone d'accélération et le plafond d'appréciation sur la participation au marché sont fixés au début de la période et ne s'appliquent qu'à la fin de la période de résultats déterminée. Les investisseurs qui négocient des FNB au cours de la période peuvent obtenir un rendement différent des résultats énoncés.



FNB à rendement majoré : Profil de rendement

Le graphique de droite présente les profits ou les pertes d'un FNB à rendement majoré (axe des ordonnées) acheté le premier jour par rapport au rendement de son actif de référence sous-jacent (axe des abscisses). Dans cet exemple, les investisseurs participent au double du rendement du cours lorsque l'actif de référence se situe entre 0 % et 4 %. Par exemple, un rendement de 3 % de l'actif sous-jacent se traduirait par un rendement de 6 % pour le FNB à rendement majoré.



Le site Web des FNB BMO fournit des renseignements importants sur le FNB (y compris les dates de début et de fin de la période de résultat cible, les plafonds d'appréciation et la zone d'accélération ainsi que des renseignements sur les résultats potentiels du FNB sur une base quotidienne.

La valeur de l'option converge vers la valeur intrinsèque. Cela signifie que la ligne bleue se rapprochera lentement de la ligne orange à la fin de la période de résultats.[†]

[†] La valeur intrinsèque désigne la différence entre le cours actuel du titre sous-jacent et le prix d'exercice dans le contrat d'option. En revanche, la valeur temps reflète une prime supplémentaire que les investisseurs sont prêts à payer pour le temps restant du contrat d'option; en général, la valeur temps d'une option diminue à mesure que le contrat approche de l'échéance.

¹ Les FNB à rendement majoré de BMO visent à procurer aux porteurs de parts un revenu et environ le double du rendement d'un indice de référence qui donne accès à des titres de participation jusqu'à concurrence d'un plafond (avant les frais, les dépenses et les impôts).

Divulgations :

La présente communication constitue une source générale d'information. Elle n'est pas conçue comme une source de conseils en placement ou en fiscalité et ne doit pas être considérée comme telle. Les placements particuliers ou les stratégies de négociation doivent être évalués en fonction de la situation de chaque investisseur. Il est recommandé aux particuliers de demander l'avis de professionnels compétents au sujet d'un placement précis. Les investisseurs ne peuvent pas investir directement dans un indice.

Tout énoncé qui repose nécessairement sur des événements futurs peut être une déclaration prospective. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de rendement. Elles comportent des risques, des éléments d'incertitude et des hypothèses. Bien que ces déclarations soient fondées sur des hypothèses considérées comme raisonnables, rien ne garantit que les résultats réels ne seront pas sensiblement différents des résultats attendus. L'investisseur est prié de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Concernant les déclarations prospectives, l'investisseur doit examiner attentivement les éléments de risque décrits dans la version la plus récente du prospectus.

Un investisseur qui achète des parts d'un FNB à résultat structuré autrement qu'à la valeur liquidative de départ le premier jour d'une période de résultat cible et/ou qui vend des parts d'un FNB à résultat structuré avant la fin d'une période de résultat cible peut obtenir des résultats très différents des résultats cibles recherchés par le FNB à résultat structuré pour cette période de résultat cible. Le plafond et, s'il y a lieu, la marge de sécurité sont des niveaux fixes qui sont calculés par rapport au cours du marché du FNB de référence pertinent et à la valeur liquidative d'un FNB à résultat structuré (telle que définie aux présentes) au début de chaque période de résultat cible. Étant donné que le cours du marché du FNB de référence et la valeur liquidative du FNB à résultat structuré concernés changeront au cours de la période visée par les résultats, un investisseur qui acquiert des parts d'un FNB à résultat structuré après le début d'une période de résultat cible aura probablement un potentiel de rendement différent de celui d'un investisseur qui a acheté des parts d'un FNB à résultat structuré au début de la période de résultat cible. En effet, bien que le plafond et, s'il y a lieu, la marge de sécurité pour la période de résultats cible soient des niveaux fixes qui restent constants tout au long de la période de résultats cible, un investisseur qui achète des parts d'un FNB à résultat structuré à leur valeur marchande pendant la période de résultat cible achètera probablement des parts d'un FNB à résultat structuré à un prix du marché différent de la valeur liquidative du FNB à résultat structuré au début de la période de résultat cible (c.-à-d. la valeur liquidative référencée par le plafond et, s'il y a lieu, la marge de sécurité). De plus, le cours du marché du FNB de référence pertinent sera probablement différent du cours de ce FNB de référence au début de la période de résultat cible. Pour atteindre les résultats cibles visés recherchés par un FNB à résultat structuré pour une période de résultat cible, l'investisseur doit détenir des parts du FNB à résultat structuré pendant l'ensemble de cette période de résultat cible.

S&P 500® est une marque de commerce déposée de Standard & Poor's Financial Services LLC (« S&P »). Cette marque de commerce a été octroyée sous licence par S&P Dow Jones LLC et a fait l'objet d'une sous-licence octroyée à BMO Gestion d'actifs inc. en rapport avec les FNB BMO mentionnés ci-dessus. S&P Dow Jones LLC, S&P et leurs sociétés affiliées respectives ne recommandent pas ces FNB BMO, pas plus qu'elles ne les appuient, n'en vendent les parts ou n'en font la promotion. Elles ne font en outre aucune déclaration quant à l'opportunité d'effectuer des opérations ou un placement dans ce ou ces FNB BMO.

Les placements dans des fonds négociés en bourse peuvent comporter des frais de courtage, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du FNB ou le prospectus des FNB BMO avant d'investir. Les taux de rendement indiqués sont les taux de rendement composés annuels historiques globaux; ils tiennent compte de l'évolution du prix des parts et du réinvestissement de tous les montants distribués, mais non des commissions ni de l'impôt payables par le porteur de parts, lesquels auraient réduit le rendement. Les fonds négociés en bourse ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur.

Pour connaître les risques liés à un placement dans les FNB BMO, veuillez consulter les risques spécifiques énoncés dans les prospectus des FNB BMO. Les FNB BMO s'échangent comme des actions, ils peuvent se négocier à escompte à leur valeur liquidative et leur valeur marchande fluctue, ce qui peut augmenter le risque de perte. Les distributions ne sont pas garanties et sont susceptibles d'être changées ou éliminées.

Les FNB BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., une société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et une entité juridique distincte de la Banque de Montréal. BMO Gestion mondiale d'actifs est une marque de commerce sous laquelle BMO Gestion d'actifs inc. et BMO Investissements inc. exercent leurs activités.

^{MC/MD} Marque de commerce / marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.